

NOTICE EXPLICATIVE BUDGET CCAS 2026

Après avoir pris connaissance des documents budgétaires 2025 du CCAS à savoir le compte financier unique de 2025, l'affectation du résultat et le budget primitif 2026, il est proposé une présentation synthétique des chiffres comme suit :

Pour rappel :

Le compte financier unique : ce document remplace à la fois le compte de gestion et le compte administratif (dépenses et recettes effectuées par le Président et retracées par le comptable public) obligatoire pour toutes les collectivités à compter du 1^{er} janvier 2026).

L'affectation du résultat : il s'agit du résultat de l'exercice (solde entre les recettes et les dépenses de l'exercice) auquel on ajoute celui de l'exercice précédent (déficit ou excédent reporté au 002) pour obtenir le résultat global ou cumulé.

Le budget primitif : il est voté par le conseil d'administration en début d'exercice et fixe les enveloppes de crédits permettant d'engager les dépenses pendant la durée de l'exercice. Il détermine aussi les recettes attendues, notamment en matière de fiscalité.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES EN €	Compte financier unique	Budget primitif
Dépenses réelles de fonctionnement	2025	2026
Alimentation	3 431,78 €	4 396,70 €
Achat de prestations de services	2 098,84 €	2 200,00 €
Fournitures de petit équipement	153,96 €	300,00 €
Fournitures administratives	298,80 €	400,00 €
Relations publiques	7 469,59 €	6 000,00 €
Concours divers	103,00 €	250,00 €
Autres secours	0,00 €	0,00 €
Subvention de fonctionnement	0,00 €	0,00 €
Dotations aux provisions	0,00 €	0,00 €
Autre charge de personnel	0,00 €	500,00 €
Cotisation aux autres organismes	0,00 €	300,00 €
TOTAL	13 555,97 €	14 346,70 €

LE COMPTE FINANCIER UNIQUE (CFU) 2025 correspond au bilan de l'ancienne gestion. Le CFU 2025 retrace l'exécution réelle des dépenses engagées, incluant le solde des actions historiques.

Les dépenses de fonctionnement d'un montant de 13 555,97 € regroupent :

- Des actions sociales et éducatives réalisées : ce montant a couvert les ateliers philo ainsi que la prise en charge des spectacles de Noël pour les deux groupes scolaires (maternelle et élémentaire) ;
- Des actions de convivialité : le bilan intègre également le coût du goûter de Noël pour les enfants et le repas de Noël des aînés. ;
- L'alimentation pour un montant de 3 431,78 € : ce poste correspond aux premières dépenses réelles liées à la mise en place de la banque alimentaire.

Accusé de réception en préfecture
066-266602085-20260428-05A2026-BF
Date de télétransmission : 07/05/2026
Date de réception préfecture : 07/05/2026

LE BUDGET PRIMITIF (BP) 2026 représente les nouvelles orientations.

Le BP 2026 marque une évolution des priorités pour un montant total de 14 346,70 € avec :

- La mise en place de la Semaine Bleue et sollicitations de subventions ;
- Le développement de la Banque Alimentaire et de nouveaux projets ;
- Le budget "Alimentation" est renforcé à hauteur de 4 396,70 € (+28%) ;
- Les crédits nécessaires pour le goûter de fin d'année des enfants le repas de Noël des aînés sont préservés dans l'enveloppe globale.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

RECETTES EN €	Compte financier unique	Budget primitif
Recettes réelles de fonctionnement	2025	2026
Résultat de fonctionnement	11 402,67 €	6 046,70 €
Participation communes	8 000,00 €	8 000,00 €
Libéralités reçues	200,00 €	300,00 €
TOTAL	19 602,67 €	14 346,70 €

Cet équilibre financier se traduit pas un changement de cap et s'effectue sans hausse de la participation communale, qui reste fixée à 8 000,00 €.

Enfin, l'affectation du résultat reporté de 6 046,70 € permet de finaliser l'équilibre de ce budget primitif 2026.

Accusé de réception en préfecture
066-266602085-20260428-05A2026-BF
Date de télétransmission : 07/05/2026
Date de réception préfecture : 07/05/2026